



A travail égal, salaire égal ?

Par **Mamadenzo**, le **02/02/2008** à **10:38**

Bonjour,

en ce moment, je suis actuellement assistante de direction en agence immobiliere depuis un peu plus de 2 ans.

L'assistant co (coté vente) va passer négociatrice.

Ils veulent que je la remplace.

Je suis payée 1054.18 euros net par mois, et elle 1300 euros. Si elle passe négo, elle va toucher un salaire minimal garantie avec avance sur commissions, soit un smic.

Puis-je "exiger" son salaire de 1300 euros net par mois ?

NB : je précise qu'elle est arrivée apres moi, 6 mois plus tard (payée au smic lors de son embauche) et a eu son augmentation quelques mois apres l'avoir demandé (soit + de 300 euros net), alors que lorsque j'en ai demandé une (1an et demi apres mon embauche), j'ai eu 50 euros net a l'anniversaire de mes deux ans d'entreprise !

Merci par avance de m'aider sur ce sujet.